

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DGRI 73 - DU Substitution de la dénomination « place de Fontenoy – UNESCO » à celle de « place de Fontenoy » (7^{ème}).

M. Patrick KLUGMAN et M^{me} Catherine VIEU-CHARIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose de substituer la dénomination « place de Fontenoy - UNESCO » à la dénomination « place de Fontenoy », qui a été attribuée à la voie publique située avenue de Lowendal au débouché de l'avenue de Saxe et de la rue d'Estrées à Paris (7^{ème}) ;

Vu le plan annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^{ème} commission, et M^{me} Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^{ème} commission,

Délibère :

La dénomination « place de Fontenoy - UNESCO » est substituée à la dénomination « place de Fontenoy », qui a été attribuée à la voie publique située avenue de Lowendal au débouché de l'avenue de Saxe et de la rue d'Estrées à Paris (7^{ème}).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO